



**ACADÉMIE  
DE LYON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lyon, le 16/07/2020

Conférence de presse

# **Rentrée 2020 – Ecole inclusive**

Académie de Lyon

## **Contact presse**

Pôle communication

Tél : 04 72 80 60 10

Mél : [communication@ac-lyon.fr](mailto:communication@ac-lyon.fr)

Lors du comité national de suivi de l'École inclusive réuni le mardi 30 juin 2020, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, ont évoqué une rentrée 2020 axée sur l'appui aux familles, le renforcement des moyens au sein de l'école et une collaboration accrue avec le secteur médico-social.

L'engagement de l'académie de Lyon dans la dynamique inclusive, en faveur de l'ensemble des élèves en situation de handicap et de l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers, constitue un axe important de la politique académique qui se renforce d'année en année. Cet engagement prend notamment appui sur un partenariat solidement installé avec l'ARS Auvergne Rhône-Alpes et les associations d'usagers, représentant les familles d'enfants en situation de handicap.

En lien avec les services départementaux de l'école inclusive créés à la rentrée dernière, **un service académique de l'école inclusive verra le jour à la rentrée scolaire 2020** pour soutenir les équipes départementales et permettre une vision d'ensemble parfois nécessaire pour soutenir et accompagner les familles.

## 1. L'appui aux familles: une priorité académique pour faciliter l'accompagnement de chaque situation

Comme l'an dernier, **les cellules d'écoute départementales** ont été réactivées dès le mois de juin dans les 3 départements de l'académie de Lyon et seront opérationnelles jusqu'aux congés d'automne.

Cette année, un numéro national unique **0 805 805 110** permet de faciliter l'accès des familles vers les cellules d'écoute départementales.



Malgré une forte mobilisation des équipes éducatives, le confinement et l'enseignement à distance ont parfois été difficiles pour les familles et les élèves en situation de handicap. Au regard de cette expérience, tous les acteurs des services de l'école inclusive porteront une attention particulière à ces enfants.

De même, le confinement a parfois mis certaines familles en attente d'une solution d'affectation: la mise en place de commissions mixtes scolaires incluant l'ARS et les MDPH permettront de trouver des solutions au plus près des besoins de chacun.

Au sein de l'académie de Lyon, a été installé en juin 2019 **un comité des usagers** composé de représentants de diverses associations de parents d'enfants en situation de handicap. Les membres du comité des usagers sont réunis régulièrement durant l'année scolaire afin de partager en direct avec le service académique de l'école inclusive les principales préoccupations des parents relatives à la scolarisation.

## 2. Le renforcement des moyens au sein de l'école

### a. Accompagner les élèves en situation de handicap: les AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap)

#### Rentrée 2019 - quelques chiffres :

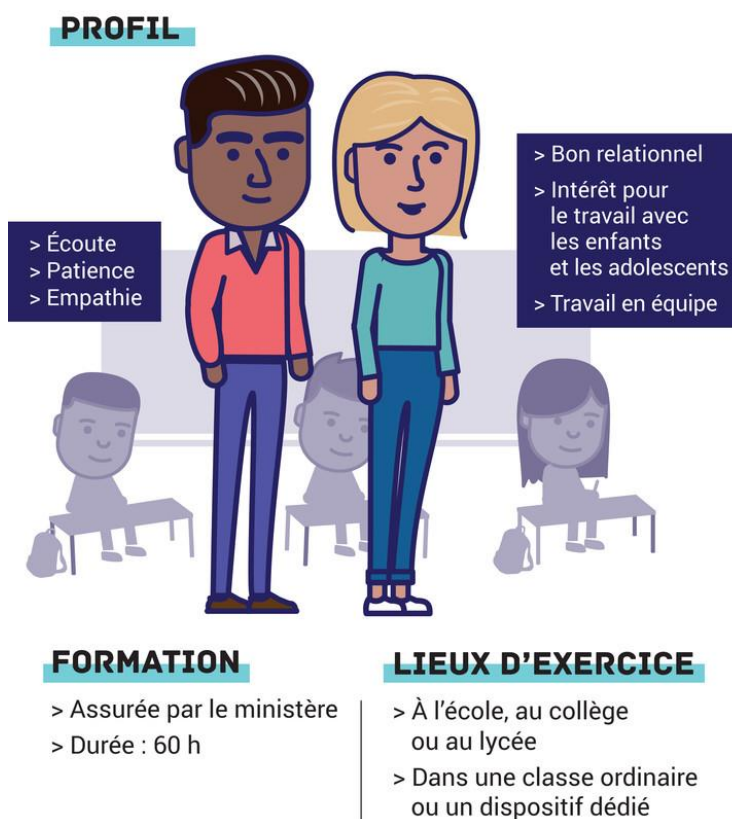
- 75,5% des élèves en situation de handicap sont scolarisés en milieu ordinaire sans appui d'une ULIS ;
- 24,5 % des élèves sont en milieu ordinaire avec appui d'une ULIS.

S'agissant des élèves scolarisés en milieu ordinaire, ceux-ci bénéficient dans leur grande majorité d'un accompagnement personnalisé ou mutualisé, en hausse chaque année.

Dans l'académie de Lyon, le nombre d'AESH (6 000 dans l'académie) sera encore renforcé à la rentrée 2020 pour poursuivre cet accompagnement avec 474 postes supplémentaires :

- 85 postes pour le département de l'Ain
- 115 postes pour le département de la Loire
- 274 postes pour le département du Rhône.

De même, dans le cadre de la professionnalisation des AESH, une formation continue sera organisée en complément de la formation initiale de 60h due à chaque agent, l'année de son recrutement.



Le processus de recrutement est en cours pour chaque département, les candidats peuvent déposer leur candidature à l'adresse suivante: <https://bv.ac-lyon.fr/siaten/jsp/login.jsp>

Ou

Ain : [avs01@ac-lyon.fr](mailto:avs01@ac-lyon.fr)

Loire : [ce.ia42-admin.avs1@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia42-admin.avs1@ac-lyon.fr)

Rhône : [ce.ia69-dpa1@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia69-dpa1@ac-lyon.fr)

## b. La généralisation et l'harmonisation des PIAL au sein de l'académie de Lyon

Après une première année d'expérimentation en 2019-2020, l'accompagnement humain des élèves par les Accompagnants d'Elève en Situation de Handicap (AESH) sera amélioré à la prochaine rentrée avec la **généralisation des Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés (PIAL)** sur l'ensemble des 3 départements de l'académie.

### Rappel – les Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés (PIAL)

Le PIAL est une nouvelle forme d'organisation du travail des AESH qui doit permettre de mieux répartir et coordonner leurs interventions en fonction des besoins et des emplois du temps des élèves concernés. Il s'opère par un regroupement d'écoles et/ou d'établissements. Un PIAL renforcé bénéficie de l'appui des équipes médico-sociales et des professionnels libéraux au sein des établissements scolaires et des écoles.

Les PIAL permettent de mieux répondre aux besoins d'accompagnement avec une plus grande **réactivité** grâce à l'anticipation des moyens ; une **pertinence** accrue grâce à la proximité avec les élèves ; **une plus grande capacité d'adaptation** à l'évolution des besoins, du fait de la souplesse d'organisation, tout en s'adaptant aux problématiques locales.

	PIAL publics	PIAL privés	PIAL publics et privés	Total
Ain	18	1	17	36
Loire	14	3	32	49
Rhône	77	14	14	105
<b>Académie</b>	<b>109</b>	<b>18</b>	<b>63</b>	<b>190</b>

### c. La poursuite du développement du réseau des ULIS dans l'académie

Chaque année, de nouvelles ULIS sont créées au sein de l'académie, essentiellement dans le second degré.

L'académie de Lyon a aussi la particularité de disposer des ULIS spécifiquement dédiées aux élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme et aux élèves sourds.

**25 nouvelles ULIS sont créées à la prochaine rentrée avec une forte progression dans le département de l'Ain.**

	Ecoles		Collèges		Lycées		Sous total 2nd degré		Total 1er et 2nd degré		% progression
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	
RS											
AIN	50	53	39	44	20	22	59	66	109	119	9,17%
LOIRE	58	60	36	39	13	13	49	52	107	112	4,67%
RHONE	143	143	106	116	31	31	137	147	280	290	3,57%
<b>AC LYON</b>	<b>251</b>	<b>256</b>	<b>180</b>	<b>198</b>	<b>64</b>	<b>66</b>	<b>245</b>	<b>265</b>	<b>496</b>	<b>521</b>	<b>5,04%</b>

### 3. La collaboration accrue avec le secteur médico-social

La collaboration entre les établissements scolaires et les établissements et services médico-sociaux est particulièrement active dans l'académie de Lyon depuis la signature le 21 septembre 2016 de la convention thématique en faveur de l'école inclusive, par les 3 rectorats de la région académique avec la direction générale de l'ARS.

#### a. Nouveaux dispositifs dédiés aux enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme

Dans le cadre de la stratégie nationale autisme au sein des troubles du neurodéveloppement, **l'ouverture d'unités d'enseignement maternelle autisme et d'unités d'enseignement élémentaires autisme de la rentrée scolaire 2019 à la rentrée scolaire 2022** a été actée.

*Ces dispositifs se rajoutent aux UEM A et UEE A créées dans le cadre du 3<sup>ème</sup> plan autisme (2013-2017) qui avait permis de doter l'académie de 4 UEM-A. Une UEE A avait été créée dans le Rhône dans le Rhône en 2018.*

		2019	2020	2021	2022	Total
<b>UEM-A</b>	Ain	CREATION		CREATION		2
	Loire		CREATION		CREATION	2
	Rhône		CREATION	CREATION	2 CREATIONS	4
	Total					8
<b>UEA-A</b>	Ain				CREATION	1
	Loire	CREATION				1
	Rhône	Création expérimentale en 2018-2019				(1)
	Total					2 (+1)

**A la rentrée scolaire 2020**, la nouvelle UEM-A de la Loire sera implantée à l'école maternelle Beauregard de Montbrison avec l'association des PEP 42 comme support médico-social. Dans le Rhône, l'UEM-A sera implantée à l'école Claudel-Dumontet de Villefranche sur Saône avec un portage par l'association APAJH 69.

A la **rentrée scolaire 2019** a été un poste de professeur ressources autisme dans la Loire et dans le Rhône ; à la **rentrée scolaire 2020**, l'Ain sera également doté de ce poste.

Par ailleurs, suite à la conférence nationale sur le handicap, un appel à candidature pour la création de nouveaux dispositifs a été lancé avec des moyens dédiés :

- l'Ain sera doté d'une UEE A dans la commune de Lagneux avec le soutien de l'association des PEP
- la Loire mettra en place un dispositif d'autorégulation implanté dans deux écoles de St Etienne avec le soutien de l'association Chantelise.

### **b. Soutenir les équipes éducatives**

L'ARS Auvergne Rhône Alpes va déployer des équipes mobiles d'appui à la scolarisation (EMAS). Ces EMAS pourront apporter un appui aux établissements scolaires de l'académie de Lyon dans le but de mailler le territoire pour apporter les aides médico-sociales complémentaires aux PIAL et aux autres services médico-sociaux existants (SESSAD, Pôle de Compétences de Prestations externalisées).

Enfin, la formation des enseignants va se poursuivre tout au long de l'année scolaire, notamment pour les enseignants du second degré.

## Annexes

Extrait des enquêtes 3 et 12 recensant les élèves en situation de handicap

Analyse réalisé par le CREAI, financé par l'ARS Auvergne-Rhône Alpes

### Nombre d'élèves en situation de handicap dans la région académique Auvergne Rhône Alpes

A la rentrée scolaire 2019, **47 458** élèves en situation de handicap sont scolarisés dans un établissement de l'Education nationale, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Parmi ces élèves :

- 6 715 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans l'académie de Clermont-Ferrand (14,1% des élèves de la région),
- 19 656 sont scolarisés dans l'académie de Grenoble (41,4% des élèves de la région),
- **21 087 sont scolarisés dans l'académie de Lyon (44,4% des élèves de la région).**

### Evolution du nombre d'élèves en situation de handicap depuis 2015

	En 2015	En 2017	En 2018	En 2019	Taux d'évolution entre 2015 et 2019 (en %)
Académie de Clermont-Ferrand	5 167	5 711	6 169	6 715	30,0%
Académie de Grenoble	14 664	17 271	18 145	19 656	34,0%
Académie de Lyon	15 061	17 847	19 552	21 087	40,0%
Total Auvergne-Rhône-Alpes	34 892	40 829	43 866	47 458	36,0%

Evolution de la part des élèves en situation de handicap scolarisés au sein d'un établissement de l'Education nationale du 1<sup>er</sup> degré et le second degré dans l'académie de Lyon de 2015 à 2019

	Rentrée 2015			Rentrée 2019		
	Nbr d'élèves scolarisés	Nbr situation de handicap	Part des élèves SDH (en%)	Nbr d'élèves scolarisés	Nbr situation de handicap	Part des élèves SDH (en%)
1 <sup>er</sup> degré	346 307	8750	2,5%	351 209	11264	3,2%
2 <sup>nd</sup> degré	281 692	6311	2,2%	298 338	9 823	3,3%